

Contacts utiles

Vice-rectorat aux affaires étudiantes

Vice-recteur : Alain LEVEQUE

vraffetud@admin.ulb.be, tel 02 650 4955
Localisation S5.215

Francoise.leroy@ulb.be , tel 02 650 4432
Localisation S5.113

Permanences : tous les jours (sauf vendredis de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00)

Comment faire une demande d'autorisation d'activité ?

→ Via la Cellule auditoires si réservation de salles
auditoires@ulb.be ; tel 02 650 6660
Demande est ensuite transmise au vice-rectorat

→ Directement auprès du Vice-rectorat pour toute autre activité
francoise.leroy@ulb.be; tel 02 650 4432

Délais à respecter pour une demande d'autorisation d'activité

J – 7 pour une activité dite « classique » (AG, réunion de cercles, projection de film...)
J – 4 à 6 semaines pour organisation d'une conférence dite à risque (mettre les intervenants et modérateur sur le formulaire de demande)

Organisation d'évènements de plus grande ampleur

Cahier de charges à respecter

→ Vérifier le calendrier ULB de l'ACE et AIC (pour éviter les « télescopages » d'activités) – calendrier centenaire

Organisation d'une réunion préparatoire (+ débriefing) avec Vice-rectorat et services concernés (SPS, SIPP, Infra..) via envoi Doodle

J- 6 à 4 semaines avant l'activité !

Dossier à envoyer avant la réunion préparatoire

→ Prévoir assurance RC: assurulb@admin.ulb.be , tel 02 650 2300

→ Certification implantation via organisme agréé (AIB Vincotte par ex)

→ Prévoir prestataire de service (gros évènements)

→ Contacter la Commune d'Ixelles – la Ville (information, barrières nadar, location matériel...), pompiers : <http://be.brussels/siamu/contact>

(! Attention au délais : 6 semaines)

→ Prévoir sécurité/gardiennage : contacter le SPS-PU de l'ULB – mesures particulières pour les gros events extérieurs

Procédure Erasme : les activités doivent être validées par le BF Médecine (michele.de.sloover@ulb.be ; réservation locaux : myriam.dekerpel@ulb.be)

-> **Mêmes consignes à respecter (charte horaire)**

ULB Santé

→ Responsable : marie.gilles@ulb.ac.be

localisation : ULB Sport (ext 2125)

- **Développer la politique de promotion de la santé de l'ULB**
 - Communiquer, visibiliser et valoriser les actions de promotion de la santé Promouvoir une approche globale et transversale de la santé
 - Concerner, coordonner et fédérer l'ensemble des acteurs (cercles, cté universitaire...)
 - Analyser et évaluer, en cohérence avec les thématiques et besoins prioritaires
- Initier et impulser des actions de sensibilisation et de promotion de la santé (Alcool, MST, drogues...)
- Ex: Convention alcool (ACE) – Safezone Jefke
 - Formations – actions de sensibilisation
 - Sur le terrain : Modus Vivendis : « ça m'saoûle »

SIPP - Service Interne pour la Prévention et la Protection au travail

Le SIPP de l'ULB est chargé de la Gestion des risques (accident, incendie...)

→ Veille aux respect des normes sécuritaires (normes pompiers, accès...)

→ Activités étudiantes : valide les implantations après avis et remarques sur base de plans et dossiers techniques reçus

→ documents sécurité : <http://www.ulb.ac.be/sipp/>

Responsable : Michel CRAPS

tel 02 650 2032, Michel.Louis.Craps@ulb.be

Localisation Solbosch : 125 avenue Buyl

SPS – Service Protection et Sécurité

Le SPS a pour mission de veiller à la sécurité des personnes et des biens et à la convivialité sur les campus de l'ULB

Dans le cadre des activités étudiantes

→ Le SPS est informée de chaque activité sur les campus

- Sécurité des évènements : Donne les consignes en matière de gardiennage, récolte les documents ad hoc (nombre de gardes, accès...
- Prestataire : PU Protection Unit (Jefke)
- Toute intervention policière doit obligatoirement passer par le SPS
<http://www.ulb.ac.be/services/etudiants/surveillance-generale.html>

Responsables

Directeur : eric.lanxner@ulb.be, tel 05 650 3202
Adjoint : thierry.Janssens@ulb.be, tel 02 650 2609
Dispatching : karim.mousati@ulb.be, tel 02 650 26 14
PU : m.scauftaire@protectionunit.com

Numéros d'urgence

7 (pour les campus du Solbosch, de la Plaine, de Parentville et de Gosselies); **22** (pour le campus Erasme); **100** (pour les autres campus)
Localisation : Solbosch - avenue A. Buyl 157

Département des Infrastructures

- Emet ses avis et conseils et avis dans le cadre d'organisation d'activités étudiantes en terme d'implantation, raccordements électricité, eau, accès...
- Réparations - travaux de locaux de cercles
- Nettoyage d'activités (factures !)
- <http://www.ulb.ac.be/dinfra/> : plans, chantiers etc..

Responsables sites

Solbosch (Avenue A.Buyl 117) : arnaud.slotte@ulb.be ; tel 02 650 2626
Plaine (Boulevard du Triomphe - accès 5)
bernard.casterman@ulb.be ; tel 650 5006
Erasme : (Route de Lennik, 808, Bât E 1070 Bxl)
dominique.krikilion@ulb.be ; 02 555 60 38

ULB Culture

- Met en place, développe et coordonne les projets culturels à l'ULB Centenaire Solbosch – Imagine Culture, expositions (Witches..)

CultureLab : aide les cercles/associations/étudiants à la construction de projets culturels
→ Loue ou met à disposition (sur avis de la Commission culturelle) des espaces culturels dans le cadre d'activités étudiantes

- Ateliers culturels

Localisation : Campus du Solbosch (Bâtiment F1, 4e niveau)
Direction : Grégory LAURENT – Adjoint : Maxime Rütte

COCU - Commission Culturelle

Organe d'avis du Conseil d'administration de l'ULB (constituée d'étudiants, de membres des corps académique et scientifique et de membres du personnel)

- propose la politique culturelle de l'Université
- apporte un soutien financier aux membres de la communauté universitaire, porteurs de projets culturels
- analyse et les demandes de subsides des cercles et associations étudiantes
- examine les dossiers de demandes de création et de d'enregistrement d'associations étudiantes Elle soumet ses avis au Conseil d'administration
- présente les reconductions d'enregistrement au CA annuellement

Président
Philip Le Moine
adjointculture@ulb.be

Foyers culturels

Foyer culturel Solbosch

→ Réservez auprès : fc.solbosch@gmail.com

Foyer culturel Plaine

→ Réservez auprès de : foscup@gmail.com

Foyer culturel Erasme

→ Réservez auprès de : fcerasme@gmail.com

Si dérogation horaire demandes à introduire auprès de francoise.leroy@ulb.be

DSCU - Restaurants

Dans le cadre d'activités étudiantes, traite des matières liées à :

- Normes d'hygiène (Afsca)
- Règles de non-concurrence sur les campus
- Mise à disposition de la Salle Jefke (TD)
- Information pour les activités au F1

Responsables
Thibault Mertens – secr : martyn.marcinska@ulb.be
T 02 650 49 35

DRE – Service Communication

→ Le service communication peut assurer un soutien en terme de communication via les réseaux sociaux, les newsletters, etc.

→ Assure la logistique des évènements institutionnels et peut donc offrir des conseils

→ <http://www.ulb.ac.be/dre/com/>

Responsable Adjoint

aurelie.rousseaux@ulb.be ; tel 02 650 6737

Localisation : Campus du Solbosch, avenue Jeanne, 52

Autres

ULB Engagée - <https://engagee.ulb.be/>

Incubateur de projets en lien avec l'engagement sociétal de l'Université libre de Bruxelles

Bourse S. HESSEL

Certificat d'engagement citoyen

Migration au-delà des préjugés

Université des enfants

Help Ukraine

Journée de l'engagement citoyen

CASH-e

propose une aide aux étudiantes et étudiants de l'ULB victimes de harcèlement moral ou sexuel, d'intimidation ou de pressions psychologiques

SITO – Student in transition Office

- Une assemblée étudiante pour la transition socio-écologique de l'ULB!

Sensibilisation, information et rapports sur la transition écologique à l'Université

ULB Coopération - <https://www.ulb-cooperation.org/fr/>

Développement de synergies entre l'ULB les ONG et les bailleurs de fonds pour des projets de coopération innovants